



**Constitutionnalisme
et défis démocratiques
en Afrique**
À la lumière de la crise sénégalaise récente

Sous la coordination
des Pr Jean-François AKANDJI-KOMBÉ et Jean MATRINGE et de Mme Alix TOUBLANC

JEUDI 13 JUIN 2024 – CENTRE LOURCINE

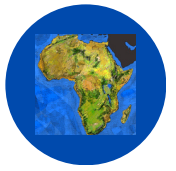
1, Rue de la Glacière, 75013 Paris, Salle des Séminaires

PRÉSENTIEL : S'INSCRIRE AU PRÉSENTIEL

LIEN ZOOM : ACCÉDER AU ZOOM - SPACE X : ACCÉDER À LA PAGE X - LIVE FACEBOOK : ACCÉDER À LA PAGE FBK



PROGRAMME



13h30 - 15h30

Propos introductifs

Par **M. Jean MATRINGE**, Professeur à l'École de Droit de la Sorbonne, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Directeur du Master 2 Droits Africains

TABLE RONDE 1 : CE QUE DIT LA CRISE SÉNÉGALAISE DU « COUP D'ÉTAT CONSTITUTIONNEL »

Ou la fabrique des « coups d'État constitutionnels »

Le « coup d'État constitutionnel » : notion, fondements et formulations

Par **Mme Alix TOUBLANC**, Maître de Conférences à l'École de Droit de la Sorbonne, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Le « coup d'État constitutionnel » en pratique : modes opératoires

Par **M. Francis LALOUPO**, Journaliste, chercheur associé à l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS, Paris)

La construction juridique du « coup d'État constitutionnel »

Par **M. Stéphane BOLLE**, Maître de conférences HDR à l'Université Paul-Valéry Montpellier 3, Directeur de la revue « Droit et politique en Afrique »

Débats...

15h30 - 18h

TABLE RONDE 2 : LA RÉSISTANCE DES ORDRES DÉMOCRATIQUES FACE AUX « COUPS D'ÉTAT CONSTITUTIONNELS »

La résistance citoyenne : quels leviers constitutionnels et quelles modalités ?

Par **Evyne BIHARY, Fadil WOUOCHAWOOU, David TSHIBANGU TSHIBANGU**, Étudiants du Master 2 Droits Africains, promotion 2023-2024

L'action des corps sociaux et la Constitution.

Par **Mme Nadine MACHIKOU**, Professeure et l'Université Yaoundé II et Vice-Recteur en charge de la Recherche et de la Coopération

Le rôle du juge constitutionnel et des institutions : cadre et conditions

Par **M. Fabrice HOURQUEBIE**, Professeur à l'Université de Bordeaux et Directeur du CERCCLE (Université de Bordeaux)

Quel rôle (souhaitable) pour les organisations africaines ?

Par **M. Alioune SALL**, Professeur à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, membre de la Commission du Droit international, ancien juge à la Cour de Justice de la CEDEAO

Débats...

Conclusions générales

Par **M. Jean-François AKANDJI-KOMBÉ**, Professeur à l'École de Droit de la Sorbonne, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et Professeur invité à l'Université de Lomé